



Congédier ou licencier un employé... comment s'y prendre!



Très utile, cela nous aide à mieux s'armer, se protéger, plus confiant dans notre rôle.

Les entreprises Morelco (Mascouche)



Description de l'atelier

**Vous vous arrachez les cheveux avec un de vos employés?
Vous allez devoir procéder à une réduction de votre personnel?**

Notre expérience sur le terrain nous démontre qu'il est difficile pour beaucoup de gestionnaires d'effectuer un congédiement ou un licenciement. Plusieurs gestionnaires vont même jusqu'à repousser l'échéance et endurer des employés non performants ou superflus. Si tel est votre cas, il est grandement temps de remédier à la situation.

Cet atelier permet au participant de distinguer la différence entre un congédiement et un licenciement, et surtout d'apprendre comment conduire une telle entrevue.

Éléments de contenu

- Certains préalables légaux au congédiement et au licenciement
- La préparation de la rencontre : la clé!
- La tenue de la rencontre : soyons brefs, précis et surtout humains!
- Les comportements clés pendant la rencontre et les pièges à éviter
- La communication aux autres employés

Approche pédagogique

À l'aide d'exposés interactifs, d'exemples concrets, d'exercices en groupe et surtout, de mises en situation, le participant est sensibilisé aux comportements clés pour diriger une rencontre de congédiement ou de licenciement. À la suite de l'atelier, le participant a recours à une manière de faire qui facilitera son intervention de retour en entreprise.

Participants

Toute personne qui désire gérer ses ressources humaines de façon efficace et qui veut accomplir correctement un des gestes les plus difficiles pour un gestionnaire! Maximum 25 participants.

Durée

3 heures

Matériel fourni

Chaque participant reçoit un cahier du participant comprenant les éléments théoriques et les différents exercices.